

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

17 DÉCEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 17 décembre 2019 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Sylvain Tremblay, Serge Leblanc et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Le conseiller monsieur Dominique Ouellet est absent.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La présente séance extraordinaire a été convoquée conformément à la Loi

Deux (2) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée extraordinaire du 17 décembre 2019

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption des prévisions budgétaires 2020 ainsi que le programme triennal des immobilisations;
3. Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation pour 2020;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

2019-12-226 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

ADOPTÉE

**2019-12-227 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA
MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2020**

Considérant que la Municipalité de Grosses-Roches doit procéder à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020;

Considérant que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 comportent des dépenses globales de l'ordre d'un million cinq cent quatre-vingt-six mille deux cent cinquante-deux dollars (1 227 581 \$) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des prévisions budgétaires;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte les prévisions budgétaires, telles que ci-après établies pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019, à savoir :

	<u>2020</u>	
1	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	
1.1	Conseil municipal	28 511.00 \$
1.2	Gestion financière et administrative	112 626.00 \$
1.3	Greffé	5 419.00 \$
1.4	Évaluation	24 880.00 \$
1.5	Autres	8 298.00 \$
	TOTAL	179 734.00 \$
2	<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	
2.1	Service de la police	21 347.00 \$
2.2	Protection contre incendie	79 282.00 \$
2.3	Sécurité civile	170.00 \$
2.4	Autres	200.00 \$
	TOTAL	100 999.00 \$
3	<u>TRANSPORTS</u>	
3.1	Voirie municipale	269 695.00 \$
3.2	Enlèvement de la neige	104 500.00 \$
3.3	Éclairage des rues	10 000.00 \$
3.4	Circulation	500.00 \$
3.5	Transport adapté	367.00 \$
	TOTAL	385 062.00 \$
4	<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
4.1	Traitement de l'eau	108 111.00 \$
4.2	Aqueduc	3 000.00 \$
4.3	Traitement des eaux usées	203 900.00 \$
4.4	Égout	2 500.00 \$
4.5	Déchets domestiques	29 900.00 \$
4.6	Élimination	20 735.00 \$
4.7	Plan gestion des matières	609.00 \$

	résiduelles par la MRC	
4.8	Gestion des cours d'eau par la MRC	1 971.00 \$
	TOTAL	370 726.00 \$

5 **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

5.1	Activités récréatives	
	TOTAL	0.00 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6	Aménagement, urbanisme et	
6.1	zonage	14 545.00 \$
	Promotion et Développement	
6.2	économique	1 891.00 \$
	TOTAL	16 436.00 \$

7 **LOISIRS ET CULTURE**

7.1	Centre touristique	8 173.00 \$
7.2	Haltes routières	
7.3	Équipements régionaux	6 166.00 \$
	TOTAL	14 339.00 \$

8 **FRAIS DE FINANCEMENT**

Mise aux normes, ass. des eaux usées,
travaux route Grosses-Roches

160 285.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES

1 227 581.00 \$

2020

1 **REVENUS**

1.1	<u>Taxes :</u>	
	Foncière pour fonctionnement	326 840.00 \$
	Foncière mise aux normes 10 %	522.00 \$
	Foncière route Grosses-Roches	25 942.00 \$
	Aqueduc	58 481.00 \$
	Égout	2 500.00 \$
	Matières résiduelles	39 244.00 \$
	Traitement des eaux usées	66 781.00 \$
	Vidanges fosses septiques	0.00 \$
	Égout rue de la Mer	5 188.00 \$
	TOTAL	499 556.00 \$

Compensations tenant lieu de taxes

2	taxes	
2.1	Terres publiques	4 027.00 \$
2.2	École	5 400.00 \$
2.3	Bureau de poste	389.00 \$
	TOTAL	9 816.00 \$

3 **Transferts**

3.1	Péréquation	76 859.00 \$
3.2	Dotation spéciale de fonctionnement	4 205.00 \$
	TOTAL	81 064.00 \$

Transferts relatifs à des ententes

3.3	Matières recyclables	12 000.00 \$
3.4	Amélioration du réseau routier	74 057.00 \$
3.5	Subvention route Grosses-Roches	232 145.00 \$
3.6	Subvention pour la mise aux	55 561.00 \$

	normes de l'eau potable	
	Subvention pour le traitement des	
3.7	eaux usées	225 219.00 \$
3.8	Taxe d'accise (TECQ)	
3.9	Santé et bien-être	
	TOTAL	598 982.00 \$
4	Services rendus	
4.1	Administration	2 100.00 \$
4.2	Sécurité publique	0.00 \$
4.3	Transport	500.00 \$
4.4	Hygiène du milieu	0.00 \$
	TOTAL	2 600.00 \$
5	Imposition de droits	
5.1	Licences et permis	1 000.00 \$
5.2	Mutation	5 000.00 \$
5.3	Carrière	5 000.00 \$
5.4	Licence animaux	600.00 \$
	TOTAL	11 600.00 \$
6	Revenus d'intérêts	
6.1	Arriérés de taxes	8 000.00 \$
	TOTAL	8 000.00 \$
7	Autres revenus	
7.1	Autres revenus divers	2 463.00 \$
7.2	Redevances TPI MRC	0.00 \$
7.3	Redevances parc Éolien	13 500.00 \$
	TOTAL	15 963.00 \$
	<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>1 227 581.00 \$</u>
	Affectation du surplus non	
	réservé	
	<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>1 227 581.00 \$</u>

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à transférer à d'autres postes budgétaires l'excédent de certains postes pour équilibrer le budget s'il y a lieu.

Nonobstant la date de son adoption, la présente résolution à effet à compter du 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE

2019-12-228 ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL DES
IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Grosses-Roches a participé à l'élaboration du programme triennal des immobilisations 2020, 2021 et 2022;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, totalisant la somme de quatre cent soixante-six mille cinq cents dollars (**466 500 \$**), pour l'année 2020, le programme triennal se répartissant comme suit :

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021	
La publication du présent document expliquant le programme triennal des immobilisations est faite en conformité avec les dispositions de l'article 957 du <i>Code municipal du Québec</i> .	
Le tableau ci-dessous présente sommairement l'évaluation des coûts des immobilisations qui pourraient être réalisées au cours des trois (3) prochaines années ainsi que les modes de financement possibles. Veuillez prendre note que la présentation a été simplifiée et uniformisée afin d'en faciliter la compréhension.	

INVESTISSEMENTS	2020	Programme	Municipalité	2021	2022
Panneaux de signalisation route Grosses-Roches	2 000	TECQ	À confirmer		
Pavage sur le remplacement d'un segment sur le tronçon I044 du plan d'intervention sur la rue Mgr Ross eaux usées	65 000	TECQ	À confirmer		
Pavage sur remplacement d'un tronçon I020 du plan d'intervention sur la rue Mgr Ross eaux pluviales	65 000	TECQ	À confirmer		
Remplacement d'un tronçon I022 du plan d'intervention sur la rue Mgr Ross eaux pluviales				400 000	
Remplacement d'un tronçon I072 du plan d'intervention sur la rue Mgr Ross eaux pluviales				100 000	
Auscultation tronçon I071 du plan d'intervention sur la rue Mgr Ross				10 000	
Refaire le pavage sur la rue Saint-Jean côté nord et sortie du village après l'installation des deux purges	40 000	TECQ	À confirmer		
Recherche de fuites entre la station de pompage et les réservoirs	10 000	TECQ	À confirmer		
Achat de module de jeux pour remplacer celui du centre touristique	20 000	FDT	À confirmer		
Installation de jeux pour faire un petit parc sur la rue Saint-Jean sur le terrain de la municipalité	5 500	FDT	À confirmer		
Mise à niveau refaire le mur de protection de la prise d'eau potable, changer le tableau électrique ainsi que la tuyauterie	49 000	TECQ	À confirmer		
Branchement de la fibre optique au garage municipal	10 000		Surplus accumulé		
Agrandissement du garage municipal	200 000	RÉCIM	À confirmer		
Refaire pavage et pluviale de la rue du Rosaire				300 000	
Refaire pavage rue Saint-Jean côté sud				200 000	
Travaux route du Petit-Canada				50 000	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT	466 500 \$			1 060 000	

1 - Le présent PTI est une orientation budgétaire. La réalisation de chaque projet doit être approuvée par le Conseil municipal.

- 2 - Les montants indiqués sont des estimations établies selon l'information en main lors de la préparation du PTI.
- 3 - Ces estimations pourraient varier lors de leur approbation par le conseil (règlements ou résolutions).
- 4 - Les montants indiqués comme subventions ont été établis de façon conservatrice selon les informations disponibles lors de préparation du PTI.
- 5 - Certaines subventions doivent être confirmées ultérieurement par les gouvernements concernés.

ADOPTÉE

**2018-12-229 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET RÈGLEMENT
NUMÉRO 343**

La conseillère madame Nicole Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement portant le numéro 343 décrétant les taux des taxes foncières, spéciales, les tarifs et compensations, le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la municipalité pour l'année 2020.

Un projet de ce règlement est déposé et présenté séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

(La période de questions porte exclusivement sur le budget)

Début : 19h55

Fin : 19h57

2019-12-230 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever l'assemblée, il est 20h00.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 17 décembre 2019, tenue à la salle du conseil au 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Victoire Marin, mairesse

Date

